



# « Réinventons nos cœurs de ville » - Revel lance un appel à projet pour la réhabilitation de l'îlot des Trois Grâces

Sélectionné par le Ministère de la Cohésion des territoires, le site revélois de l'îlot des Trois Grâces constitue un enjeu majeur de renouvellement urbain en cœur de ville. Avec l'appui de ses partenaires financiers, la ville de Revel et l'intercommunalité lancent un appel à projet à destination des promoteurs, investisseurs et constructeurs accompagnés d'une équipe pluridisciplinaire, en vue d'une cession foncière du site.

L'îlot des Trois Grâces, porte d'entrée nord vers le Beffroi du XIV<sup>e</sup> siècle, est à l'articulation d'une rue commerçante prochainement réhabilitée, des boulevards et de la fontaine des Trois Grâces. Sa localisation en fait une véritable vitrine du renouveau du centre-ville.

Pièce majeure de la structure urbaine de la ville, il se compose de 3 parcelles bâties combinant logements aux étages, commerces au rez-de-chaussée, et une cour intérieure.



L'objectif est de le réhabiliter en maintenant ses fonctions commerciales et d'habitat tout en retrouvant une qualité d'usage et d'accès.

Le dossier de consultation détaillant toutes les caractéristiques et orientations programmatiques souhaitées pour cet appel à projet est en ligne sur le site : <http://mp.maires81.asso.fr>

## Calendrier :

Date de publication de l'appel à projet : vendredi 12 juillet 2019

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt (phase 1) : lundi 18 novembre 2019 à 12h00

Pour la phase 1, des visites de site collectives seront organisées les :

- Jeudi 5 septembre à 14h30
- Mercredi 11 septembre à 14h30
- Jeudi 26 septembre à 9h
- Mardi 1er octobre à 14h30

Les candidats devront s'inscrire via la plateforme <http://mp.maires81.asso.fr> (onglet correspondance) pour participer à l'une d'entre elles.

Date limite de dépôt des offres d'opérateurs (phase 2) : lundi 20 avril 2020 à 17h00